

# AQVITANIA

TOME 31

2015

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,  
avec le concours financier  
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie  
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,  
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

Président :

Alain Bouet, Professeur, université de Bordeaux Montaigne

Vice-présidents :

Anne Colin, Maître de conférences, université de Bordeaux Montaigne

Jean-Pierre Loustaud, Chargé de mission pour l'archéologie à la ville de Limoges

Robert Sablayrolles, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Secrétaire de publication :

Stéphanie Vincent Pérez, Assistant Ingénieur, Ausonius, université de Bordeaux Montaigne

Secrétaire générale :

Stéphanie Montagner, Ingénieur d'études, Ausonius, CNRS

Trésorier :

Jean-Michel Roddaz, Professeur émérite, université de Bordeaux Montaigne

Comité de lecture

Alain Bouet, université de Bordeaux Montaigne

Patrice Conte, SRA Limousin

Isabelle Cartron, université de Bordeaux Montaigne

Alexandra Dardenay, université de Toulouse Jean-Jaurès

Didier Delhoume, SRA Poitou-Charentes

Hervé Gaillard, SRA Aquitaine

Vincent Genevieve, Inrap, Grand Sud-Ouest

Guilhem Landreau, Inrap, Grand Sud-Ouest

Michel Pernot, CNRS, Bordeaux

Catherine Petit-Aupert, université de Bordeaux Montaigne

Robert Sablayrolles, université de Toulouse Jean-Jaurès

Christophe Sireix, Service d'archéologie préventive, Communauté urbaine de Bordeaux

Dominique Tardy, CNRS, Pau

Florence Verdin, CNRS, Bordeaux

Conseil scientifique

Président : Pierre Gros, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Membres :

José Antonio Abásolo, Professeur, université de Valladolid, Espagne

Alain Dierkens, Professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Claude Domergue, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Henri Duday, Directeur de Recherches, CNRS

Simon Esmonde Cleary, S. L. d'Archéologie, université de Birmingham, Grande-Bretagne

Georges Fabre, Professeur émérite, université de Pau et des Pays de l'Adour

Dominique Garcia, Directeur de l'Inrap

Joaquín Gorrochategui, Professeur, université du Pays Basque, Vitoria, Espagne

José Manuel Iglesias, Professeur, université de Cantabrie, Santander, Espagne

Manuel Martín Bueno, Professeur, université de Saragosse, Espagne

Anne de Pury-Gysel, Conservatrice du musée d'Avenches, Suisse

Michel Reddé, Directeur d'études à l'EPHE, Paris

Alain Tranoy, Professeur émérite, université de Poitiers

Daniele Vitali, Professeur, université de Bologne, Italie

---

*La Fédération Aquitania interdit, sauf avec son autorisation écrite, toute reproduction totale ou partielle,  
quel que soit le mode de reproduction et de diffusion, des documents figurant dans la revue.*

---

# SOMMAIRE

AUTEURS .....	5
---------------	---

## DOSSIER

### NOUVELLES RECHERCHES SUR LE MÉDOC ET LA PLAINE FLUVIO-MARITIME DE LA GARONNE, DE L'ÂGE DU FER À L'ANTIQUITÉ

ANNE COLIN et FLORENCE VERDIN (coord.)

A. COLIN, F. VERDIN, <i>Avant-propos</i> .....	9
A. COLIN, A. DUMAS, T. MAUDUIT, M. SASSI, <i>Isle-Saint-Georges (Gironde), une petite agglomération protohistorique et antique au bord de la Garonne</i> .....	11
V. MATHÉ, A. CAMUS, A. COLIN, <i>Prospections géophysiques dans le lit majeur de la Garonne à l'Isle-Saint-Georges (Gironde) : approche paléogéographique et archéologique</i> .....	27
S. LESCURE, G. ARNAUD-FASSETTA, <i>Paléo-environnement et contrainte fluviale à l'Holocène récent sur les sites de Langoiran et d'Isle-Saint-Georges : bilan de quatre années de recherches géoarchéologiques dans la basse vallée de la Garonne</i> .....	43
R. VALETTE, <i>Restitution du travail du fer à travers l'étude des déchets de production (1<sup>er</sup> s. a.C. - 1<sup>er</sup> s. p.C.). L'exemple de deux sites girondins : Dorgès (Isle-Saint-Georges) et Grand Hôtel (Bordeaux)</i> .....	65
F. VERDIN, <i>Habiter les marais estuariens à l'âge du Fer : quelques exemples en Médoc</i> .....	85
A. DUMAS, T. CONSTANTIN, <i>L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au Premier âge du Fer et au début du Second (Ha C / LT A-B1)</i> .....	107
E. HIRIART, <i>Terre de confins, terre de liens ? L'estuaire girondin et ses marges à travers la monnaie (III<sup>e</sup> s. - 1<sup>er</sup> s. a.C.)</i> .....	127
F. DIDIERJEAN, D. BROCHERIOU, <i>Routes du Médoc antique : état des lieux, observations récentes sur la Levade</i> .....	149

## ARTICLES

F. SERGENT, L. BENQUET, <i>Découvertes inédites du Second âge du Fer à Vieille-Toulouse – lieu-dit La Planho (31)</i> .....	171
C. MICHEL GAZEAU, <i>Nouvelles données sur le théâtre antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde)</i> .....	213

## DOSSIER

### LES THERMES DE BURDIGALA ET DE SES ENVIRONS

#### ALAIN BOUET (COORD.)

A. BOUET, <i>Avant-propos</i> .....	239
A. BOUET, L. CAVALIER, <i>Une nouvelle lecture de vestiges monumentaux à Burdigala (Bordeaux, Gironde) : les thermes de la rue Vital-Carles</i> .....	241
J. HÉNIQUE, <i>La fouille d'un nouvel ensemble thermal à Burdigala : les thermes de la rue du Hâ</i> .....	273
D. HOURCADE, <i>La redécouverte des thermes de la 'villa des Flandres' à Carbon-Blanc (Gironde)</i> .....	319

## ARTICLES

B. PRADAT, J.-B. HUCHET, avec la collaboration de A.-M. JOUQUAND et A. WITTMANN, <i>Découverte exceptionnelle d'un stockage de moutarde (Brassica nigra) au III<sup>e</sup> s. à Poitiers "les Cordeliers" (Vienne)</i> .....	337
B. VÉQUAUD, avec la collaboration de DAVID MARTINS, <i>De la céramique peinte attestée au IX<sup>e</sup> siècle en Poitou : Limbre "Rue de la Croix de Limbre", Migné-Auxances (Vienne)</i> .....	361
L. LE GOFF, C. DUPONT, <i>Consommation de coquillages du Moyen Âge au début de l'époque moderne sur le littoral charentais : les exemples de Fontdouce et de La Gripperie-Saint-Symphorien (Charente-Maritime)</i> .....	373

## RÉSUMÉ DE MASTER

M. BROCHOT, <i>Le verre du quartier artisanal de La Vayssière à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron)</i> .....	403
--	-----

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

# AUTEURS

Gilles Arnaud-Fassetta	Université Paris-Diderot, UMR 8586 PRODIG ; gilles.arnaud-fassetta@univ-paris-diderot.fr
Laurence Benquet	Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; laurence.benquet@inrap.fr
Alain Bouet	Université de Toulouse-Jean Jaurès, TRACES ; alain.bouet@u-bordeaux-montaigne.fr
Dominique Brocheriou	archéologue bénévole ; dominique.brocheriou@gmail.com
Marion Brochot	étudiante, Université de Toulouse-Jean Jaurès ; marionbrochot@laposte.net
Adrien Camus	UMR 7266 LIENSs ; adrien.camus@univ-lr.fr
Laurence Cavalier	Université de Bordeaux-Montaigne, Ausonius ; laurence.cavalier@u-bordeaux-montaigne.fr
Anne Colin	Université Bordeaux-Montaigne, UMR 5607 Ausonius ; anne.colin@u-bordeaux-montaigne.fr
Thibaud Constantin	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; krl_h@hotmail.com
François Didierjean	archéologue bénévole ; francois.didierjean@numericable.fr
Antoine Dumas	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; antoinedumas001@gmail.com
Catherine Dupont	CNRS UMR 6566 CReAAH, Université de Rennes 1, Rennes 2, Nantes et Ministère de la Culture ; catherine.dupont@univ-rennes1.fr
Jérôme Hénique	UMR 5608, Équipe CAHPA, HADès ; jerome.henique@hades-archeologie.com
Eneko Hiriart	docteur Université Bordeaux-Montaigne ; eneko.hiriart@gmail.com
David Hourcade	Service d'Archéologie préventive, Bordeaux Métropole, Membre associé institut Ausonius (UMR 5607) ; dhourcade@bordeaux-metropole.fr
Jean-Bernard Huchet	UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; huchet@mnhn.fr
Anne-Marie Jouquand	Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT ; anne-marie.jouquand@inrap.fr
Laura Le Goff	Doctorante au LAHM, Université Rennes 2, UMR 6566 CReAAH ; laura_legoff@hotmail.fr
Séverine Lescure	docteur Université Paris 1 ; slescure@wanadoo.fr
David Martins	Inrap Grand-Sud-Ouest ; david.martins@inrap.fr
Vivien Mathé	Université La Rochelle, UMR 7266 LIENSs ; vivien.mathe@univ-lr.fr
Thierry Mauduit	archéologue bénévole ; tcge@free.fr
Céline Michel Gazeau	archéologue contractuelle ; michel.cel@free.fr
Bénédicte Pradat	Inrap, UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; benedicte.pradat@inrap.fr
Mohamed Sassi	archéologue, Archéodunum ; sassi.med@hotmail.fr
Frédéric Sergent	Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; frederic.sergent@inrap.fr

Romain Valette                    doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; [romain.valette@etu.u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:romain.valette@etu.u-bordeaux-montaigne.fr)

Brigitte Véquaud                Inrap Grand-Sud-Ouest, membre associé au CESCO (UMR 7302, Université de Poitiers, CNRS) ;  
[brigitte.vequaud@inrap.fr](mailto:brigitte.vequaud@inrap.fr)

Florence Verdin                 CNRS, UMR 5607 Ausonius ; [florence.verdin@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:florence.verdin@u-bordeaux-montaigne.fr)

Alain Wittmann                 Inrap ; [alain.wittmann@inrap.fr](mailto:alain.wittmann@inrap.fr)

# Nouvelles données sur le théâtre antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde)\*

## RÉSUMÉ

Étudié depuis la seconde moitié du xx<sup>e</sup> s., le théâtre antique de Brion, à Saint-Germain-d'Esteuil, semblait posséder un plan régulier bien établi. Or, une récente surveillance archéologique, liée à un projet de restauration, a permis de compléter et d'actualiser les données architecturales jusqu'ici connues : le plan de l'édifice s'avère finalement simplifié et l'observation des vestiges révèle la présence de deux phases de construction.

## MOTS-CLÉS

Saint-Germain-d'Esteuil, Brion, théâtre, vomitoire, cuneus

## ABSTRACT

Studied since the second half of the xx<sup>th</sup> century, the roman theatre of Brion (Saint-Germain-d'Esteuil, Gironde, France) seemed to have been built on a well-known regular plan. But, a recent archaeological supervision, bound to a restoration project, completes and updates the architectural data: the plan turns out finally simplified and vestiges observation reveals two construction phases.

## KEYWORDS

Saint-Germain-d'Esteuil, Brion, theatre, vomitoire, cuneus

\* Je remercie vivement P. Aupert et D. Hourcade pour leur relecture et leurs conseils avisés. Merci également à B. Ephrem pour son aide.

Classé Monument Historique depuis 1984, le théâtre antique de Brion se trouve au lieu-dit éponyme, sur la commune de Saint-Germain-d'Esteuil, au nord du département de la Gironde. La ville se situe à la frontière du Haut-Médoc et du Bas-Médoc, à environ 60 km au nord-ouest de Bordeaux et à moins de 10 km de la rive gauche de l'estuaire de la Gironde.

Le théâtre est implanté en marge d'une agglomération secondaire gallo-romaine dont l'environnement se caractérise par la présence du marais de Reysson qui s'étend également sur les communes de Saint-Seurin-de-Cadourne, Saint-Estèphe et Vertheuil. Asséché au XVIII<sup>e</sup> s., ce marais est une zone basse qui se développe sur 7,5 km d'ouest en est. La ville s'est installée sur un affleurement calcaire émergent dans la partie ouest de cette dépression, à une altitude moyenne de 3 m NGF (fig. 1).

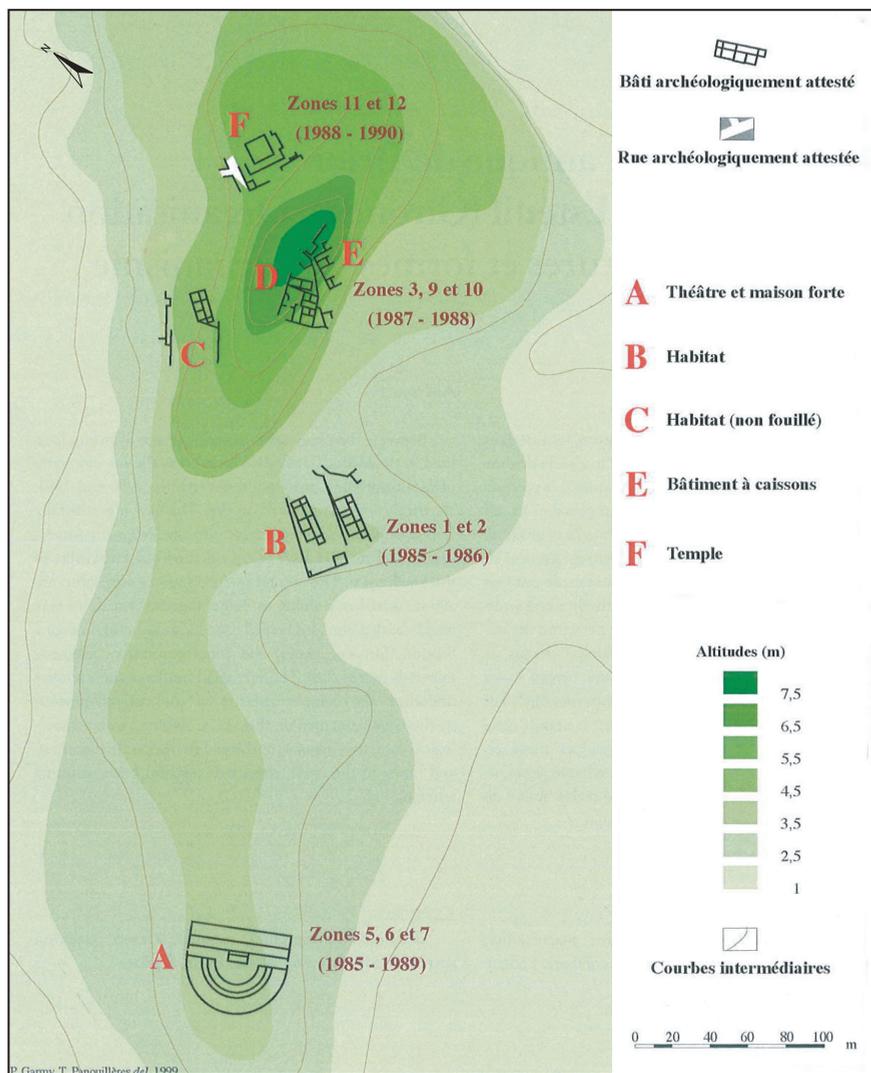


Fig. 1. Plan topographique général de l'agglomération secondaire de Brion, localisation des principaux vestiges et des zones de fouilles de 1985 à 1990 (Garmy 2011, 216).

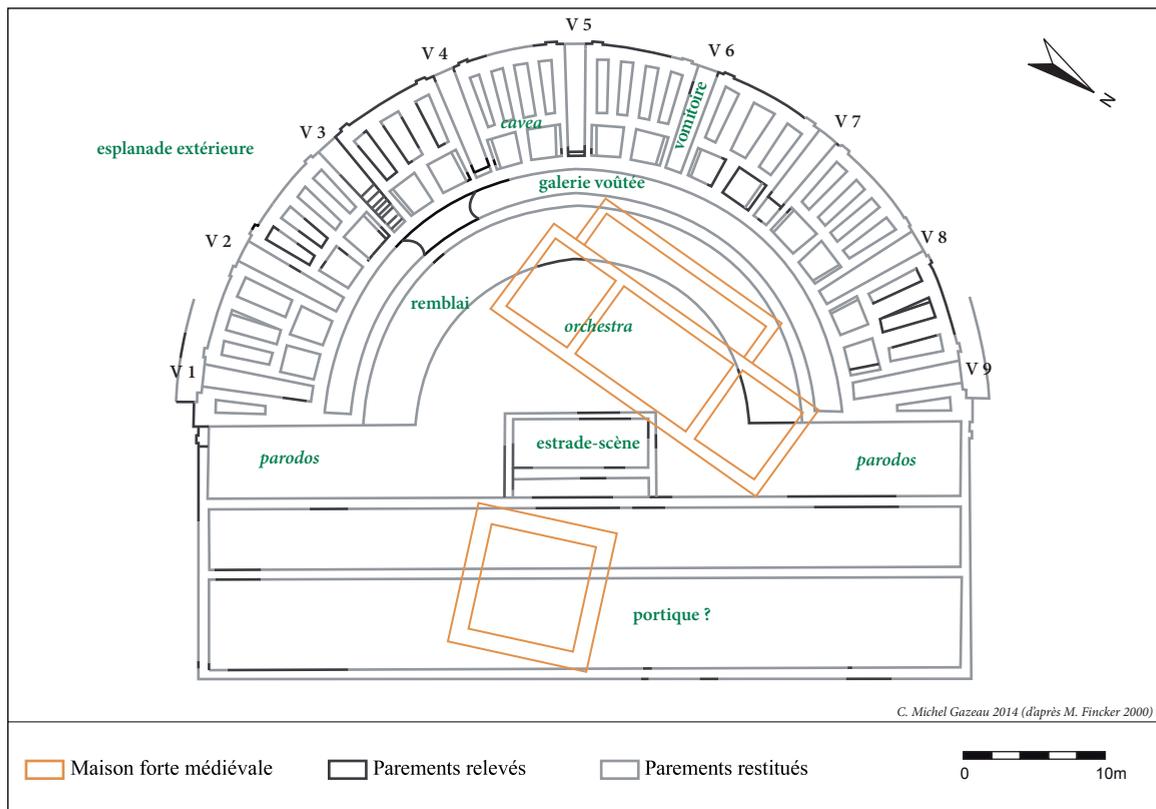


Fig. 2. Plan du théâtre antique et de la maison-forte médiévale (d'après M. Fincker 2000, 169).

Dans la perspective d'un projet de restauration du théâtre, la commune de Saint-Germain-d'Esteuil, à la demande du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, a mis en place un accompagnement archéologique dès la fin de l'année 2012<sup>1</sup>. Établi à partir d'un plan de restitution publié par M. Fincker en 2000<sup>2</sup> (fig. 2), le programme prévoyait de se concentrer, dans un premier temps, sur le quart sud-est de la *cavea*, et notamment sur le remblai extérieur, le mur périphérique et les murs radiaux de la *cavea*. L'examen des vestiges mis au jour fait apparaître plusieurs informations inédites permettant de proposer une chronologie relative dans la construction des éléments architecturaux.

1- La surveillance s'est déroulée du 15 octobre au 9 novembre 2012, sous la responsabilité de C. Michel Gazeau (CDD Hadès).

2- Fincker 2000, 169.

## ÉTAT DES CONNAISSANCES

## Historique des fouilles

Le site est signalé dès le XVIII<sup>e</sup> s. par l'abbé Jacques Baurein, puis au XIX<sup>e</sup> s. par Léo Drouyn<sup>3</sup>. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. que l'attention des chercheurs se porte sur la zone du théâtre. En effet, les premières fouilles débutent en 1966 et s'attachent à débroussailler, puis à dégager la partie sud-ouest du monument<sup>4</sup>. Les vestiges mis au jour sont interprétés comme une "enceinte" avec, entre le mur extérieur et le mur intérieur distants d'environ 6 m, la présence d'alvéoles séparées par des cloisons transversales. Une "chambre trapézoïdale" et une galerie voûtée sont également mises en évidence. Le premier relevé détaillé des structures est ensuite réalisé par M. Gauthier et P. Anus qui reconnaissent le plan d'un théâtre antique (fig. 3).

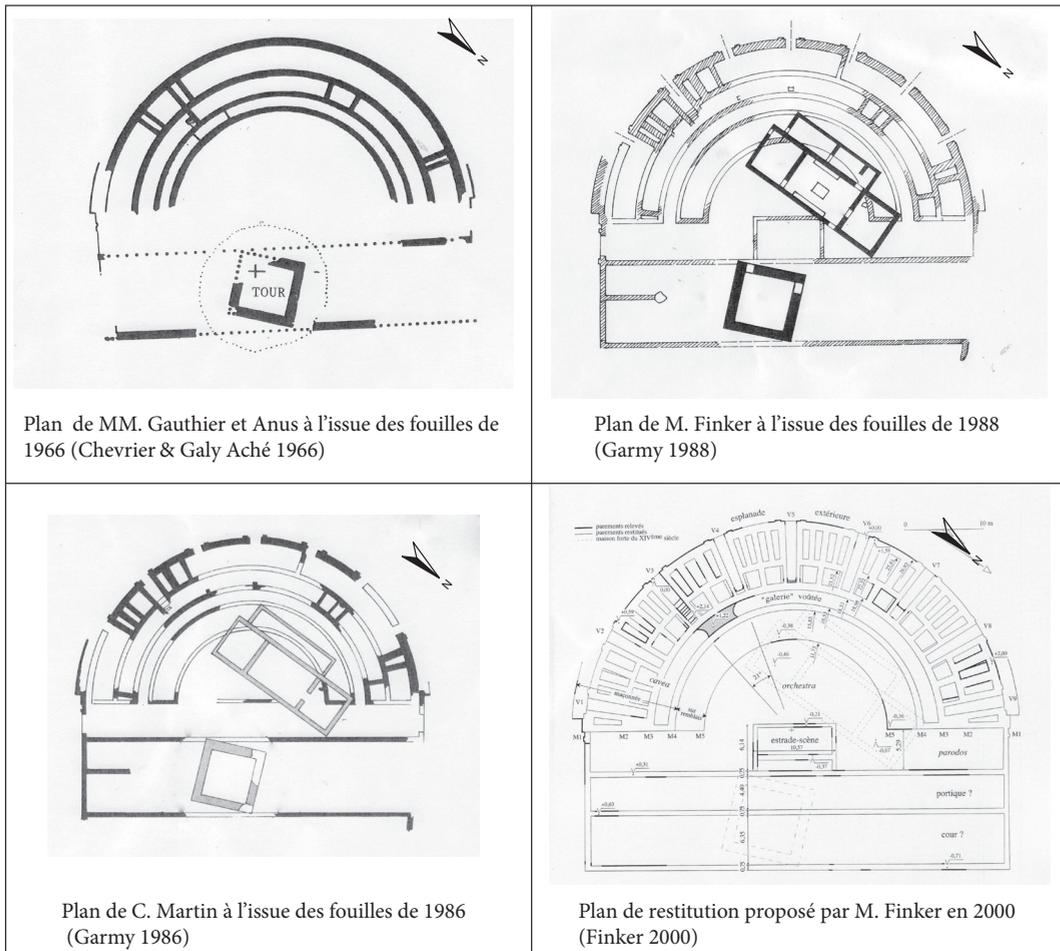


Fig. 3. Évolution du plan du théâtre entre 1966 et 2000.

3- Sion 1994, 182.

4- Chevrier & Galy Aché 1966.

En 1977, des sondages sont entrepris sur l'ensemble du site archéologique. L'un d'entre eux est implanté non loin du théâtre mais ne livre aucun vestige, seule une stratigraphie est mise en évidence<sup>5</sup>.

Puis, en 1984, des sondages permettent d'établir la chronologie générale du site<sup>6</sup>. Cette opération inaugure plusieurs années de recherches archéologiques avec notamment la mise en place d'un chantier-école dirigé par P. Garmy. Les observations faites au cours de la fouille de 1986 donnent une première approche du monument antique<sup>7</sup>. La zone est alors entièrement dégagée de sa couverture végétale et un nouveau relevé général des structures est réalisé par l'architecte C. Martin (fig. 3) qui enrichit considérablement les connaissances sur le théâtre. Une tranchée est ouverte en avant d'un vomitoire de la partie orientale du monument. L'observation stratigraphique permet alors de reconstituer l'évolution de ce secteur depuis la période augustéenne jusqu'à l'abandon du théâtre. Pourtant ces fouilles ont pour principal objectif d'étudier la réoccupation médiévale du site. Le théâtre n'est pris en compte qu'en raison de son imbrication avec les structures postérieures. Les investigations se poursuivent en 1987, mais aucune information nouvelle ne semble concerner le monument antique<sup>8</sup>. En 1988, de nouvelles structures appartenant au théâtre sont mises en évidence par S. Faravel au cours de la fouille de l'habitat médiéval<sup>9</sup> (fig. 3). Son plan est alors complété par M. Fincker, qui publie en 2000 une restitution détaillée du monument dans une analyse préliminaire<sup>10</sup> (fig. 3).

Enfin, en 2011, des prospections géophysiques<sup>11</sup> ont montré que l'agglomération se concentre principalement dans la zone septentrionale de la plateforme calcaire, sur une superficie d'environ 5 ha. Le théâtre, implanté à l'extrémité sud-ouest du site, se trouvait alors en périphérie du centre urbanisé.

## Les données archéologiques

### *L'agglomération secondaire*

Les différentes investigations effectuées à Brion montrent que le site est occupé sporadiquement dès le Néolithique, puis à la fin de l'âge du Bronze et au début du Premier âge du Fer. Une réoccupation progressive est ensuite attestée à partir du III<sup>e</sup> s. a.C. et jusqu'à la création d'une agglomération secondaire vers le milieu du I<sup>er</sup> s. p.C. Après avoir fait l'objet de nombreuses discussions, le site est communément assimilé à la ville de *Noviomagus*, citée par Ptolémée au II<sup>e</sup> s. p.C. comme deuxième ville des Bituriges Vivisques après Bordeaux (*Géographie*, 2.7.7). Aucune preuve matérielle ne permet néanmoins de confirmer cette identification<sup>12</sup>.

Le site semble se dépeupler à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Les bâtiments sont abandonnés et de nombreux matériaux de construction sont récupérés.

Ce n'est qu'au dernier quart du XIV<sup>e</sup> s. que le théâtre connaît une réoccupation avec l'installation d'une maison-forte comprenant un corps de logis construit sur l'*orchestra* et sur la travée inférieure de la *cavea* et une tour s'appuyant contre le mur de scène. Le monument antique sert alors de protection naturelle, mais aussi de carrière de pierres<sup>13</sup>.

---

5- Bost 1977.

6- Pichonneau 1984.

7- Garmy 1986.

8- Garmy 1987.

9- Garmy 1988.

10- Fincker 2000.

11- Mathé *et al.* 2011.

12- Garmy 2000, 161.

13- Faravel 1990.

## Le théâtre

Bien que le théâtre n'ait pas été le point central des fouilles archéologiques effectuées durant les années 1980, son plan général a tout de même pu être appréhendé. Nous nous attacherons donc ici à rappeler ses caractéristiques principales présentées par M. Fincker<sup>14</sup> (fig. 2).

Seul théâtre connu en Gironde, il s'agit d'un monument de taille modeste pour un monument rural<sup>15</sup>. D'un diamètre de 53,84 m à l'extérieur et 23,46 m à l'intérieur, il forme un hémicycle régulier entièrement construit. La *cavea* se compose de quatre murs annulaires destinés à supporter les gradins qui délimitent un espace central, l'*orchestra*, auquel on pouvait accéder par des *parodoi*. Une petite estrade rectangulaire a été mise en évidence contre un grand bâtiment de scène constitué de deux espaces oblongs mitoyens dont la longueur équivaut au diamètre du théâtre.

Construite en *opus vittatum mixtum*, la façade serait rythmée par neuf ouvertures encadrées par des pilastres qui correspondent aux entrées des vomitoires. Ceux-ci conduisaient les spectateurs depuis l'esplanade périphérique jusque dans les gradins. Le seul vomitoire dégagé durant les fouilles a permis de restituer le dispositif d'accès. Entre chaque vomitoire, des murs rayonnants s'intercalent pour former une structure à caissons aux parements assez frustes. Leur couverture n'a pas pu être restitué.

Les murs rayonnants s'appuient sur une galerie annulaire voûtée destinée à supporter la partie basse des gradins. En revanche, les gradins de la proédrie étaient soutenus par un remblai de 4,10 m de large, séparé de l'*orchestra* par un mur reposant directement sur le substrat.

On accédait à ces premiers gradins directement depuis l'*orchestra*, par l'intermédiaire des *parodoi*. Ces deux zones n'ont été que ponctuellement dégagées, mais il semble que le sol devait être constitué par le substrat nivelé. Le rayon de l'*orchestra* est évalué à 11,70 m tandis que la largeur des *parodoi* avoisine 5,30 m.

L'aire centrale est occupée par une petite estrade rectangulaire de 6,14 m sur 10,57 m. Elle se compose d'un mur périphérique d'environ 0,50 m de large qui devait supporter un plancher. Sa hauteur ne devait pas dépasser deux mètres. Un mur de refend sépare l'espace en deux parties.

Cette estrade s'appuie sur un bâtiment de scène constitué de deux espaces rectangulaires longs de 53,84 m et larges de 4,40 m pour le premier et 6,35 m pour le second, situé plus au nord. Leur fonction n'a pas été déterminée.

Le plan restitué du théâtre de Saint-Germain-d'Esteuil est donc relativement régulier pour un édifice rural et sa conception s'apparente d'avantage à celle d'un édifice urbain, bien qu'il s'agisse d'un théâtre aux dimensions modestes<sup>16</sup>.

## MISE EN ÉVIDENCE DES NOUVELLES DONNÉES

### Les dispositifs d'accès aux gradins

#### *Une distribution inédite*

Le décapage de l'extrémité orientale de la *cavea* a révélé l'absence du premier vomitoire oriental, appelé V1 dans le plan de restitution de M. Fincker (fig. 2). Ce couloir n'existant pas, on peut donc envisager que,

14- Fincker 2000, 167-179.

15- Dumasy & Fincker 1992.

16- Dumasy & Fincker 1992, 300.



Fig. 4. Plan général des structures découvertes en 2012 (C. Michel Gazeau).

par symétrie, le vomitoire V9 n'existe pas non plus. L'édifice ne semble finalement comporter que sept couloirs d'accès<sup>17</sup> (fig. 4).

### Le vomitoire B

Jusqu'à présent, les connaissances concernant les dispositifs d'accès aux gradins reposaient sur le vomitoire B, seul vomitoire relevé durant les fouilles pratiquées à Brion<sup>18</sup>. Les travaux engagés en 2012 pour la restauration du bâtiment ont permis de compléter et de préciser ces données (fig. 5). Long de 7,70 m, il est large de 1,30 m à l'entrée et de 1,18 m au niveau de la quatrième marche de l'escalier.

Le vomitoire est bordé par deux murs chaînés avec le mur périphérique, dont les extrémités nord n'ont pas été dégagées (fig. 6). Ces murs, MR 10 et MR 11<sup>19</sup>, présentent un parement monté en *opus vittatum* jointoyé au fer, côté couloir, et un parement fruste, monté en assises réglées, côté caissons (fig. 7). Le mur occidental, MR 11, est large de 0,88 m et le mur oriental, MR 10, de 0,84 m.

Le seuil du vomitoire correspond à la dernière assise de fondation du mur périphérique. Il est partiellement recouvert d'un niveau de sol en mortier jaune induré qui s'étend sur 4,20 m de long et rejoint la première marche d'un escalier, celle-ci étant située 0,65 m plus haut que le seuil.

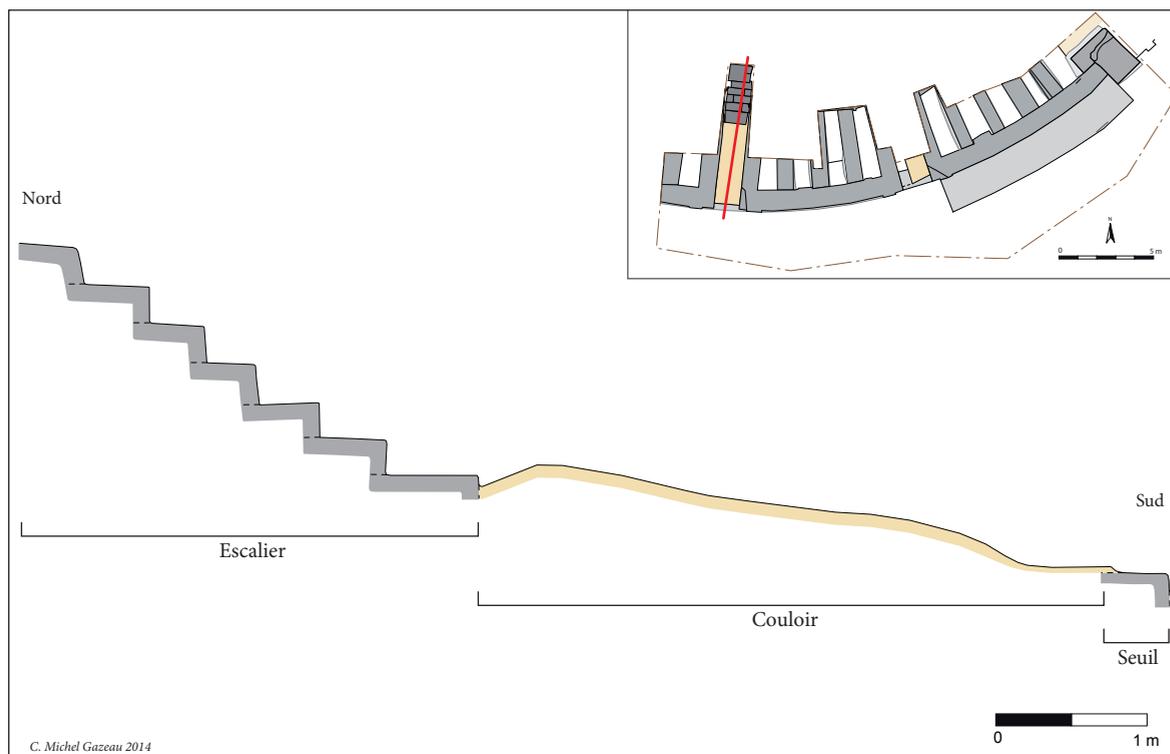


Fig. 5. Profil nord-sud du vomitoire B (dessin C. Michel Gazeau).

17- La numérotation des vomitoires proposée par M. Fincker étant basée sur l'existence de neuf vomitoires, une nouvelle dénomination a donc été définie. Pour éviter toute confusion, les vomitoires mis au jour au cours de l'opération ont été désignés VA et VB.

18- Fincker 2000, 172.

19- Comme pour les vomitoires, les murs rayonnants ont été numérotés d'est en ouest MR 1 à MR 12.



Fig. 6 (à gauche). Vue générale du vomitoire B (cl. C. Michel Gazeau)

Fig. 7. Parement occidental du piédroit occidental du vomitoire B (cl. C. Michel Gazeau).

Le couloir d'accès se termine donc par un escalier composé de sept marches en grand appareil aux dimensions variées (fig. 8). Leurs hauteurs s'échelonnent entre 0,22 et 0,27 m, pour des profondeurs allant de 0,39 à 0,44 m. L'escalier comporte un premier palier à la première marche et un second à la sixième, profonds respectivement de 0,64 et 0,86 m. La septième marche n'est plus constituée que d'un fragment de dalle et la partie supérieure de la structure a disparu. Deux lentilles de mortier jaune recouvrent encore très partiellement les marches.



Fig. 8. Escalier du vomitoire B (cl. C. Michel Gazeau).

Le dégagement total de VB a donc permis de mettre en évidence un dispositif au profil différent de celui envisagé jusqu'à présent, avec une légère rampe qui permettait d'accéder à la volée d'escalier. Il serait intéressant de poursuivre les investigations afin de savoir si ce sol est bien le sol originel ou s'il n'existe pas un sol horizontal plus ancien, comme l'envisageait la restitution de M. Fincker<sup>20</sup>.

### ***Le vomitoire A***

Le projet architectural ne prévoyant de matérialiser que l'entrée du vomitoire A, seule son extrémité sud a été dégagée (fig. 9). Les deux piédroits du couloir sont chaînés avec le mur périphérique. Le mur occidental, MR 6, est conservé sur huit assises et le mur oriental, MR 5, sur six assises. Tous deux larges de 0,88 m, ils présentent des parements montés en *opus vittatum* jointoyés au fer côté couloir. En revanche, les parements extérieurs, visibles dans les caissons, sont frustes.

Comme dans VB, l'entrée de VA est matérialisée par un seuil, mais celui-ci correspond, ici, à la première assise d'élévation du mur périphérique. En retrait de 0,08 m par rapport au seuil de VB, il est donc plus haut et lié à l'élévation du mur périphérique. On note que l'entrée de VA est également plus large que celle de VB<sup>21</sup>. Le seuil de VA est partiellement recouvert par un niveau de calcaire pulvérulent compact et épais d'environ 0,10 m. Ce dernier pourrait correspondre au niveau de sol du couloir, à l'image du dispositif identifié dans VB, bien que les couches constituant les sols semblent différentes. Néanmoins, ce niveau n'a été que très partiellement mis au jour, une fouille plus poussée permettrait de déterminer avec certitude s'il s'agit bien d'un sol de circulation. Ouvrir le vomitoire A dans son intégralité serait également nécessaire pour établir un profil général des couloirs d'accès aux gradins.



Fig. 9. Vue générale de l'entrée du vomitoire A (cl. C. Michel Gazeau).

20- Fincker 2000, 172.

21- Le seuil est large de 1,54 m.

## Le *cuneus* situé à l'ouest du vomitoire A

### *Le mur périphérique*

#### *Rappel descriptif*

De tracé curviligne, le mur annulaire périphérique n'était que partiellement visible avant les travaux de 2012. Ceux-ci ont permis de révéler les sections de part et d'autre du vomitoire VA. Longue de 8,70 m et large de 1,10 m, la section à l'ouest de VA est conservée sur 1,10 m de hauteur. Le mur est chaîné avec MR 10 à l'ouest et MR 6 à l'est.

Seule une assise de fondation a pu être mise au jour au niveau de la section comprise entre VA et VB. Elle se distingue de l'élévation par un ressaut de 0,08 m. Le parement externe du mur est monté en *opus vittatum* avec des moellons calcaires calibrés (0,15 x 0,10 m en moyenne) et jointoyés au fer (fig. 10). Afin de renforcer les angles, les extrémités sont constituées de moellons plus longs que pour le reste de l'élévation (jusqu'à 0,35/0,40 m). La façade est rythmée par des pilastres saillants de 0,08 m qui encadrent les entrées des vomitoires.



Fig. 10. Vue générale du parement externe du mur périphérique à l'ouest de VA (cl. C. Michel Gazeau).

#### *Nouvelles données sur la mise en œuvre du parement interne*

Les différents sondages pratiqués jusqu'à présent ont montré que le parement interne possédait un aspect relativement fruste, avec des joints pleins et débordants de telle sorte que les limites d'assises sont difficiles à distinguer. Si la surveillance a bien confirmé cette mise en œuvre entre VA et VB, elle a également révélé un nouveau fait marquant dont on verra l'importance plus loin. En effet, des dispositifs de pierres d'attente espacés tous les 2,20 m à partir du mur oriental de VB ont également été mis en évidence (fig. 11). Sur l'avant-dernier mur annulaire, une même amorce de mur fait face au dispositif le plus à l'est. Par contre, cette répartition ne prend pas en compte le mur occidental de VA, trop proche de la deuxième amorce de mur.



Fig. 11. Dispositif de pierres d'attente dans C8 (cl. C. Michel Gazeau).

### *Les murs rayonnants*

Entre VB et VA, deux murs rayonnants étaient déjà visibles avant la surveillance (MR 7 et MR 8) ; un troisième mur, MR 9, a été mis au jour grâce à ces nouveaux travaux. Largés de 0,80 à 0,87 m, ces trois murs définissent des espaces de 0,95 m de large, répartis régulièrement entre les deux couloirs d'accès (fig. 12). D'apparence fruste, ils sont formés de moellons calcaires équarris montés en assises réglées avec des joints pleins et débordants, à l'image du parement interne du mur périphérique. Les fondations sont constituées d'un *opus caementicium* coulé directement dans une tranchée creusée dans une couche de sable orange. Elles cotent toutes à la même altitude, celle-ci étant supérieure à celle du mur périphérique.

Les trois murs s'appuient tous contre le mur périphérique, sans tenir compte des amorces de mur. MR 7, seul mur découvert dans sa totalité, s'appuie également contre l'avant-dernier mur annulaire.



Fig. 12. Vue générale du *cuneus* situé entre VB et VA (cl. C. Michel Gazeau).

### *Un changement intervenu dans la construction*

Les dispositifs de pierre d'attente indiquent que, lorsque le *cuneus* VA-VB a été construit, le projet prévoyait deux murs rayonnants. Les piédroits des vomitoires étant chaînés avec le mur périphérique, on peut raisonnablement penser que cet ensemble a sans doute été construit d'un seul tenant. Dans ce programme, deux murs rayonnants, chaînés avec les deux derniers murs annulaires, étaient donc prévus. Mais ce sont finalement trois murs qui ont été érigés. La position des amorces de murs par rapport à VA témoignent également d'un changement de plan. Car on remarque que si les trois murs radiaux sont

régulièrement répartis entre les deux piédroits, ce n'est pas le cas des deux amorces de murs. Celles-ci ne tiennent pas compte du piédroit de VA. On peut donc penser qu'à l'origine, VA devait sans doute se positionner plus à l'est. Il semble que le dispositif initial ait été modifié au profit d'un dispositif plus solide avec plus de murs radiaux dans un *cuneus* moins large.

Si ces observations peuvent témoigner d'une importante restructuration effectuée ultérieurement, elles montrent également que le projet architectural a pu changer en cours de construction. Dans l'état actuel des découvertes, nous pencherions plus pour la deuxième hypothèse. Les deux murs rayonnants chaînés avec les murs annulaires n'ont finalement jamais été construits et le vomitoire A a été déplacé vers l'ouest pendant les travaux.

### ***Le comblement des caissons C6 à C9***

La surveillance a permis d'observer la même stratigraphie dans les quatre caissons du *cuneus* VA-VB<sup>22</sup>. Toutefois, C6 et C7 n'étant que partiellement comblés au début de la surveillance, l'étude s'est surtout concentrée sur les comblements de C8 et C9, a priori vierges de toute intervention archéologique.

Leur observation a révélé un premier niveau caractérisé par la présence de déchets de construction (mortier et éclats calcaires) liés à la mise en place des murs rayonnants. Aucun mobilier n'a pu être récolté. Le comblement est ensuite principalement constitué d'une épaisse couche d'abandon comportant de nombreux fragments de maçonnerie issus sans doute de la destruction de l'édifice. Aucun des éléments mis au jour n'a permis de déterminer le système de fermeture des caissons.

### ***Le *cuneus* situé à l'est du vomitoire A***

#### ***Nouvelle donnée sur la dernière section orientale du mur périphérique***

Plus longue de deux mètres, la section du mur périphérique placée à l'est de VA est également conservée sur 1,10 m de hauteur. Le mur est chaîné à l'ouest avec MR 5 et se termine finalement à l'est par une maçonnerie quadrangulaire inédite. Le parement externe, protégé par un talus, est mieux conservé que pour la section précédente, de telle sorte que les joints sont encore visibles (fig. 13). Deux briques, ainsi que plusieurs négatifs observés au niveau de l'arase du mur, attestent la présence d'au moins une assise de briques dans l'élévation.

#### ***Le parement interne***

Entre les vomitoires A et B, la surveillance a bien confirmé l'aspect fruste du parement interne du mur périphérique. En revanche, à l'est de VA, on observe deux types de parements distincts qui



Fig. 13. Vue de détail du parement externe du mur périphérique à l'est de VA (cl. C. Michel Gazeau).

22- Sur le même principe que pour les vomitoires, les caissons définis par les murs rayonnants ont été désignés par la lettre C et numérotés de 1 à 10 à partir de l'est. Les caissons répartis entre VB et VA sont donc nommés d'est en ouest C6, C7, C8 et C9.



Fig. 14. Vue de détail de l'extrémité orientale du parement interne du mur périphérique (cl. C. Michel Gazeau).



Fig. 15. Vue de détail du changement dans le parement interne du mur périphérique (cl. C. Michel Gazeau).

révèlent une avancée de chantier d'est en ouest. Conservés sur neuf assises, les quatre premiers mètres orientaux présentent un parement en *opus vittatum* soigné et régulier, avec des moellons calcaires calibrés, à l'image du parement extérieur (fig. 14). On remarque également que les quatre premières assises de l'élévation ont des joints creux et ce n'est qu'à partir de la cinquième assise, que les joints sont tirés au fer. Dans un premier temps, la partie orientale, sans doute destinée à être vue, a été construite de la même manière que le parement externe. Puis, cette mise en œuvre soignée ne s'observe plus que dans la partie basse de l'élévation. La partie supérieure se poursuit avec le même parement fruste identifié entre les vomitoires A et B (fig. 15). Cette interruption pourrait traduire un changement de destination en allant vers l'ouest, avec un parement interne n'étant finalement plus destiné à être vu. Enfin, comme dans l'autre *cuneus*, une amorce de mur large de 1,05 m est placée à égale distance du mur oriental de VA et de MR 2 (fig. 16).



Fig. 16. Vue de détail du dispositif de pierres d'attente dans C4 (cl. C. Michel Gazeau).

### *Une maçonnerie inédite à l'extrémité du mur périphérique*

Le dégagement de l'extrémité nord-est du mur périphérique a permis de mettre en évidence une maçonnerie quadrangulaire de 2,40 x 2,65 m, conservée sur 0,60 m de haut, (fig. 17). Deux restaurations successives ont pu être observées. La structure initiale montre une élévation montée en *opus vittatum* régulier avec des moellons calcaires de 0,15 à 0,40 m de long. Les joints ne sont pas conservés et beaucoup de moellons ne sont plus en place. Le blocage est constitué d'un *opus caementicium* en mortier jaune pâle. La fondation se distingue par un ressaut de 0,10 à 0,15 m. Elle se caractérise par un *opus caementicium* coulé directement dans une tranchée de fondation. Seule la dernière assise est montée en *opus vittatum* avec des moellons calcaires équarris et des joints débordants. Puis, une bande de mortier orange, de 0,15 m de large et 1,65 m de long, a été rajoutée au nord-ouest, contre cette première maçonnerie. Enfin, le tiers nord-ouest a été réalisé au mortier jaune foncé. Son parement sud-ouest, visible dans C1, vient clairement s'appuyer contre le parement interne du mur périphérique, dont il reprend le type d'appareillage (fig. 18). La fondation est, ici aussi, constituée d'un *opus caementicium* coulé dans une tranchée et se distingue par un ressaut large de 0,30 à 0,40 m. Elle cote à une altitude supérieure à celle du mur périphérique.

Si le mur périphérique semble postérieur à la structure initiale, il est antérieur à la dernière restauration. Ces considérations permettent-elles seulement d'identifier les différentes étapes du chantier ou la maçonnerie quadrangulaire est-elle liée à un aménagement antérieur ? Sachant que, d'après son parement interne, la construction de cette partie du mur périphérique s'est faite d'est en ouest, il est tout à fait envisageable que celui-ci soit venu se plaquer contre une maçonnerie existante, puis reprise ultérieurement.



Fig. 17. Vue générale de la maçonnerie quadrangulaire observée à l'extrémité orientale du mur périphérique (cl. C. Michel Gazeau).



Fig. 18. Vue de détail du parement sud-ouest de la maçonnerie quadrangulaire (cl. C. Michel Gazeau).

### *Les mur rayonnants*

VI n'existant pas, le dernier *cuneus* à l'est de VA, s'est révélé bien différent du plan de restitution, avec quatre murs rayonnants mis en évidence (fig. 19). Ils séparent quatre caissons de largeurs différentes et laissent un espace ouvert au niveau de l'extrémité orientale<sup>23</sup>.

Les deux murs MR 4 et MR 3 sont larges de 0,68 m et alternent avec des espaces larges de 1,15 m. Leurs élévations sont montées de la même manière que pour les murs rayonnants découverts dans le *cuneus* précédent. Les parements sont relativement frustes avec des joints pleins et débordants. La fondation de MR 4 présente également une mise en œuvre similaire à celle des autres murs cités précédemment : elle est constituée d'un *opus caementicium* coulé directement dans une tranchée. Le parement oriental de MR 3 montre une fondation à l'aspect totalement différent : elle est constituée d'un ensemble de moellons calcaires sans mortier apparent. La limite de fondation de ces deux murs se positionne également à une altitude supérieure à celle de la fondation du mur périphérique. Elle correspond néanmoins à la limite entre les deux types d'élévations identifiés au niveau du parement interne de ce mur.

Un troisième mur rayonnant, MR 2, est également situé à 1,15 m de MR 3. Cependant, il est plus large que les autres<sup>24</sup> et son élévation présente, sur les deux parements, un *opus vittatum* jointoyé au fer soigné (fig. 20). La fondation, perceptible dans C2, semble correspondre à un *opus caementicium* coulé dans une tranchée et cote, cette fois-ci, à la même altitude que celle du mur périphérique.



Fig. 19. Vue générale du *cuneus* situé à l'est de VA (cl. C. Michel Gazeau).

23- Ils sont nommés d'est en ouest C1, C2, C3, C4 et C5.

24- 1,05 m.



Fig. 20. Vue de détail du parement occidental du mur MR 2 (cl. C. Michel Gazeau).



Fig. 21. Vue de détail du parement oriental du mur MR 1 (cl. C. Michel Gazeau).

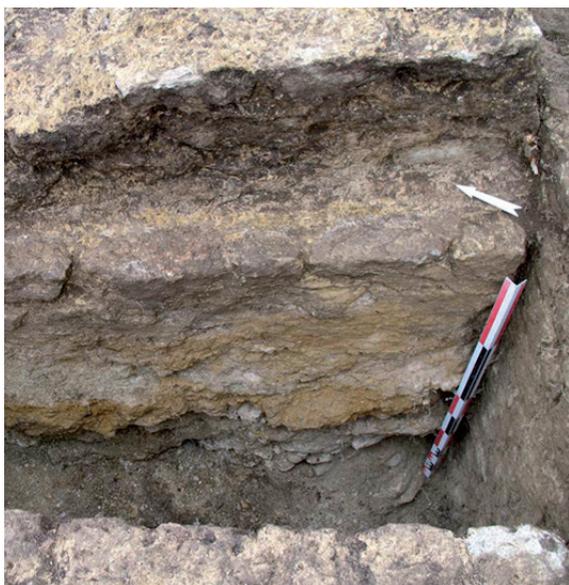


Fig. 22. Vue de détail du parement occidental du mur MR 1 (cl. C. Michel Gazeau).

Enfin le dernier mur oriental, MR 1, n'est espacé que de 0,68 m de MR 2. Conservé sur seulement cinq assises, le parement oriental de l'élévation est monté en *opus vittatum* jointoyé au fer (fig. 21). Des coulures de mortier marquent la limite de fondation du mur qui se caractérise par un *opus caementicium* coulé directement dans une tranchée. Plus haute que celle du mur périphérique, elle cote à la même altitude que celles des autres murs rayonnants et de la maçonnerie quadrangulaire. Le parement occidental est construit de manière plus fruste et présente un ressaut, de 0,20 m au nord-ouest et 0,13 m au sud-est (fig. 22). Large de 0,88 m en partie basse, l'emprise du mur se réduit à partir de 0,35 m de haut pour ne plus mesurer que 0,70 m de large en partie supérieure.

### ***Un changement intervenu dans la construction***

Rappelons que l'amorce de mur présente dans le parement interne du mur périphérique est installée à égale distance du mur oriental de VA et de MR 2. Ce dernier est également de même largeur que le dispositif de pierres d'attente. De plus, sa fondation cote à la même altitude que celle du mur périphérique. La mise en place de VA, la construction du mur périphérique et de MR 2 semblent donc appartenir à une même étape de construction. On note cependant que ce mur rayonnant n'est pas chaîné avec le mur périphérique.

Tout comme pour le *cuneus* précédent, une seconde étape de construction a pu être observée.

En effet, de même facture que les murs rayonnants observés dans le *cuneus* à l'ouest de VA, MR 4 et MR 3 semblent relever du même programme de construction que celui du *cuneus* précédent. Si leur disposition ne tient pas compte de l'amorce de mur, elle dépend néanmoins de MR 2.

Une première étape a donc consisté à mettre en place le *cuneus* à l'est de VA, en même temps que le *cuneus* à l'ouest. Puis, un changement est intervenu dans la construction des murs rayonnants. MR 2 a été conservé et ce n'est pas un, mais deux murs qui sont venus soutenir les gradins dans cet espace. Le dernier mur oriental, MR 1, semble également faire partie de cette seconde tranche de travaux.

### ***L'extrémité orientale du cuneus***

Dans C1 et C2, le terrassement a révélé une couche indurée de sable orange, d'environ 0,10 m d'épaisseur, pouvant correspondre à un niveau de sol. Il est postérieur à MR 2, mais est coupé par les tranchées de fondation de MR 1 et de la maçonnerie quadrangulaire. Avant la reprise de la maçonnerie quadrangulaire et la décision d'augmenter le nombre de murs de soutènement, il semble que C1 et C2 aient été un espace de circulation ouvert. Puis, cet espace a été modifié. Un niveau de construction lié à cette modification a pu être identifié. Son altitude coïncide avec les limites de fondation de ces deux structures. Contenant de nombreux moellons et fragments calcaires, cette couche a également livré un tesson de céramique sigillée de Montans (Drag. 30) dont la production s'échelonne entre 10 et 110 p.C. Une fouille manuelle plus approfondie permettrait sans doute de récolter d'avantage de mobilier et donc de mieux comprendre la chronologie de cet espace.

### ***Le comblement des caissons C3 à C5 : les niveaux d'abandon***

Les observations effectuées sur le terrain montrent que les caissons C3, C4 et C5 ont été comblés par une épaisse couche d'abandon similaire à celle décrite précédemment dans le *cuneus* VA-VB. Aucun des éléments mis au jour n'a permis de déterminer le système de fermeture des caissons dans cet espace.

### ***L'esplanade extérieure***

Le terrassement du talus extérieur au théâtre a permis de faire apparaître plusieurs niveaux de remblais recouvrant une importante maçonnerie longeant l'extrémité nord-est du mur périphérique (fig. 23). Conservée sur 0,70 m de hauteur, elle est longue de 11,60 m et large de 1,75 m. D'aspect plus ou moins régulier, sa fondation présente un parement en *opus vittatum* avec des joints pleins, visible sur 0,63 m de haut (fig. 24). La limite de fondation se traduit par la présence d'un ressaut de 0,10 m. Seuls deux moellons de la première assise d'élévation sont encore en place. La partie orientale de la structure est fortement endommagée par la présence d'une souche.

Ces travaux ont permis de dégager totalement cette structure qui n'apparaissait que partiellement sur les plans antérieurs<sup>25</sup>, sans pour autant permettre de déterminer sa vocation. Seule sa chronologie relative par rapport au mur périphérique a pu être appréhendée puisqu'elle vient se plaquer contre son parement externe, dont elle suit la courbure. Les différences architecturales entre les parements montrent également que les deux structures ne sont pas contemporaines. De plus, on remarque que le ressaut de fondation du mur périphérique est plus bas de 0,50 m que celui de la maçonnerie extérieure. Cette structure pourrait donc appartenir à la seconde étape de construction identifiée dans les deux *cuneus* dégagés.

---

25- Cette maçonnerie apparaît partiellement dès 1966 dans le plan de MM. Gauthier et Anus.



Fig. 23. Vue générale de la maçonnerie découverte contre le mur périphérique (cl. C. Michel Gazeau).



Fig. 24. Vue de détail du parement sud de la maçonnerie découverte contre le mur périphérique (cl. C. Michel Gazeau).

Les niveaux sédimentaires identifiés dans la partie occidentale du talus semblent correspondre aux périodes d'abandon et de destruction de l'édifice, avec du mobilier épars lié à la réoccupation médiévale<sup>26</sup>. En revanche, l'interprétation des niveaux situés à l'extrémité orientale, très perturbés par la présence de nombreuses racines de taille importante, reste plus problématique. Seule une concordance avec les différentes fouilles menées depuis 1966 a pu être envisagée.

#### SYNTHÈSE : DE NOUVELLES PROPOSITIONS D'INTERPRÉTATIONS

Le projet de restauration du théâtre antique de Brion reposait sur un plan de restitution, établi à partir de sondages effectués dans les années 1980 au niveau de l'extrémité nord-ouest de la *cavea*<sup>27</sup> et des quelques parements de mur encore visibles. Le plan restitué s'appuyait aussi sur un principe de construction symétrique et régulier, proposant neuf couloirs d'accès aux gradins alternant avec une série de trois ou quatre caissons. Or, les observations réalisées au cours de la surveillance de 2012 viennent quelque peu modifier la vision que l'on avait de cet édifice de spectacle.

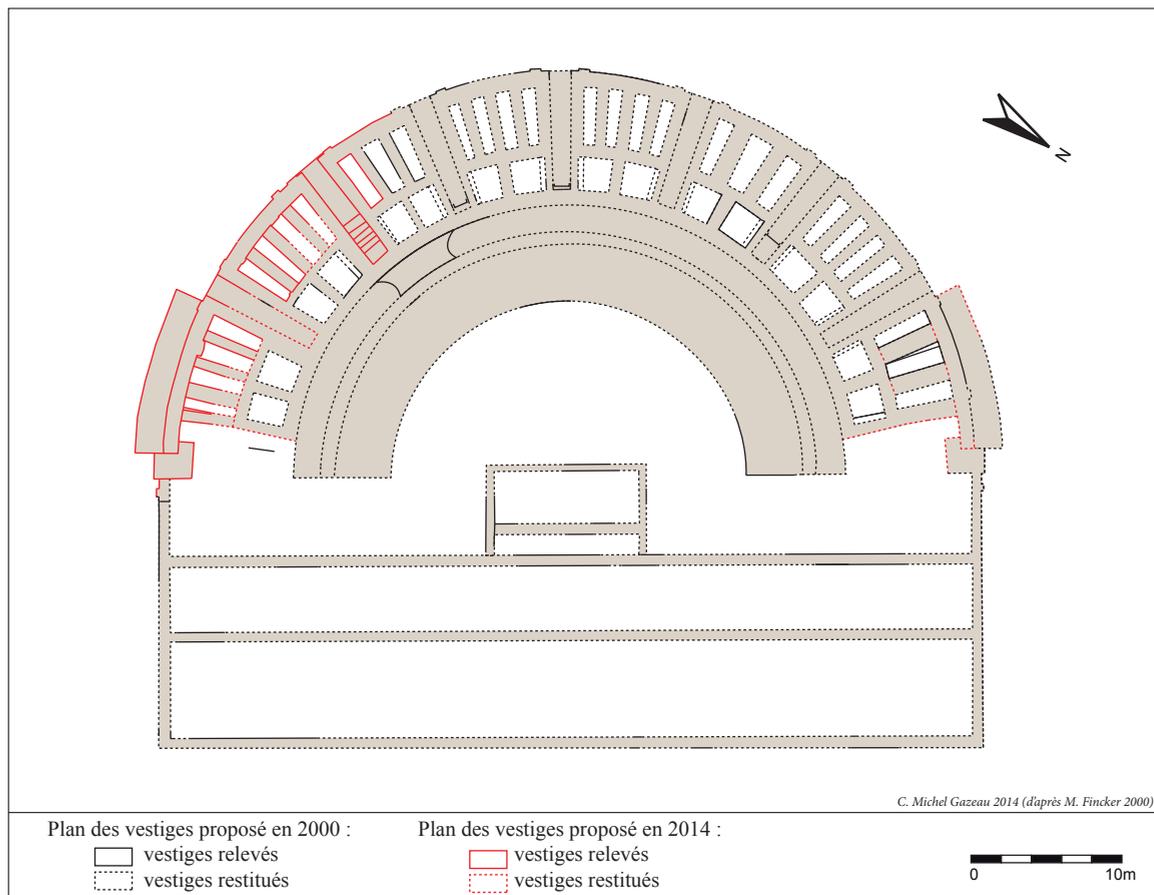


Fig. 25. Plan du théâtre de Brion d'après les relevés effectués en 2012 (C. Michel Gazeau 2014, d'après M. Fincker 2000).

26- Au vu du nombre très restreint de céramique récoltée, seule une étude succincte a été effectuée à partir des propos recueillis auprès de L. Pédoussaut (Hadès) pour la période antique et Y. Rouzo Lenoir (Hadès) pour la période médiévale.

27- Aucune mention n'en est faite cependant dans les rapports des campagnes de fouilles de 1986-1988.

Les premières modifications à apporter à la restitution du théâtre concernent les dispositifs d'accès. Le vomitoire déjà relevé par M. Fincker a fait l'objet d'un dégagement total mais il ne correspond pas tout à fait à la structure envisagée par la restitution qui proposait un sol horizontal, avant d'arriver à la volée d'escalier. C'est finalement une légère rampe qui permettait d'accéder aux marches. Cependant, le fait que le vomitoire A n'ait été que partiellement dégagé empêche toute comparaison entre eux. La description générale de ces dispositifs ne peut donc toujours pas être envisagée. De plus, le décapage a révélé un plan différent à l'est de ce même vomitoire. Si ce dernier a pu être localisé sans difficulté, aucun vomitoire n'a été mis en évidence à l'emplacement supposé de VI. On envisage désormais un théâtre pourvu de sept couloirs d'accès (fig. 25).

Ensuite, la mise au jour du *cuneus* situé entre les vomitoires A et B a bien révélé quatre caissons (C6 à C9) de même largeur et séparés par trois murs similaires. Cependant, les dispositifs ponctuels de pierres d'attente témoignent d'un changement de projet intervenu au cours de la construction de l'édifice. En effet, le projet originel prévoyait la construction de deux murs rayonnants régulièrement espacés et chaînés avec les deux derniers murs annulaires. Plus nombreux, les murs rayonnants observés au cours de la surveillance, ont été rajoutés dans un second temps, sans tenir compte des amorces et à une altitude plus élevée. On peut donc penser que la structure de soutènement envisagée au départ n'était pas assez solide. Les constructeurs ont également remblayé la zone avant de commencer la construction des nouveaux murs radiaux qui sont fondés plus haut. La position actuelle de VA semble dépendre des murs rayonnants construits dans un second temps et non des murs prévus initialement. VA a finalement été décalé vers l'ouest afin de construire un *cuneus* moins large et une structure de soutènement des gradins plus fiable. Ses piédroits sont néanmoins chaînés avec le mur périphérique, ces modifications semblent donc être intervenues en cours de construction, dans un intervalle relativement court. Ainsi, cet espace se révèle bien plus complexe qu'il n'y paraît. Une étude plus approfondie, notamment dans la partie nord des *cunei*, pourrait permettre de mieux comprendre les décisions prises et les modifications intervenues au cours de la construction du bâtiment.

Les données les plus intéressantes proviennent du dernier *cuneus* et confirment l'existence de deux phases de construction. En l'absence du vomitoire VI, le décapage a révélé un plan différent à l'est du vomitoire A. L'espace est divisé en quatre caissons de largeur inégale (C2, C3, C4 et C5), avec un dernier espace plus ouvert à l'est (C1). Un dispositif de pierre d'attente équidistant du piédroit oriental de VA et de MR 2 indique que, dans cet espace aussi, des modifications ont été pratiquées en cours de construction. Le plan initial ne prévoyait probablement que deux murs de soutènement : un mur qui n'a pas été construit et MR 2 qui, lui, a été érigé et conservé. Bien que ce dernier ne soit pas chaîné avec le mur périphérique, il est fondé au même niveau que celui-ci. Plus large, il est également monté de la même manière soignée que le mur périphérique : avant que les modifications soient décidées, ce mur devait sans doute être destiné à être vu<sup>28</sup>. Deux murs, à l'aspect fruste, ont finalement été édifiés à l'ouest, tandis qu'un quatrième mur a été construit à l'est afin de consolider la structure de soutènement. Ici aussi, la zone a été remblayée avant de mettre en place les nouveaux murs, fondés plus haut. Également antérieur à ces nouveaux murs, un niveau de sol a pu être observé à l'est du mur le plus large. L'extrémité orientale du dernier *cuneus* semble avoir été un espace ouvert, contemporain du mur le plus large, avant d'être coupé par le dernier mur radial. Le parement oriental soigné de ce dernier montre que l'espace C1 est resté un espace ouvert après ces modifications architecturales.

La maçonnerie quadrangulaire observée au niveau de l'extrémité orientale du mur périphérique pourrait avoir été prévue dès le départ et construite en même temps que le mur périphérique. Mais tout son tiers

---

28- Fincker 2000, 170.

nord-ouest est postérieur au niveau de sol identifié dans C1 et C2, et sans doute contemporain du remaniement général des murs rayonnants. Cet aménagement, qui se substitue au vomitoire V1 proposé par M. Fincker, suggère donc un plan atypique, que des investigations archéologiques approfondies permettraient de mieux visualiser. En effet, il serait plus que nécessaire de comprendre comment s'organise cet espace, notamment en faisant le lien entre les vestiges mis au jour en 2014 et la portion de mur radial relevé en 2000, mais évoqué dès 1986 par C. Martin (fig. 3).

La surveillance a permis de révéler une maçonnerie plaquée contre la dernière section orientale du mur périphérique. Bien qu'aucun rapport n'en fasse mention, elle a déjà été observée lors des précédentes fouilles, puisque son parement apparaît ponctuellement dans les plans de l'édifice dès 1966. Le plan établi par C. Martin en 1988 restitue également un départ de maçonnerie identique au niveau de l'extrémité nord-ouest de la *cavea*. Seuls des sondages archéologiques pourraient confirmer la présence d'une seconde maçonnerie. S'il ne fait aucun doute qu'elle est postérieure au mur annulaire, aucune datation précise n'a pu être avancée. Il pourrait s'agir d'un escalier menant les spectateurs à la partie sud-est de la *cavea*, par l'intermédiaire d'une plate-forme. En effet, nous avons pu constater que le mur périphérique se terminait au nord-est par une maçonnerie quadrangulaire inédite ayant subi au moins deux remaniements. Cette structure, du moins son dernier remaniement, semble appartenir au second état et cette modification pourrait donc être liée à la mise en place de l'escalier.

Enfin, l'étude sédimentaire effectuée au cours du vidage des différents caissons, hormis C1 et C2, montre un épais niveau se rattachant à la période d'abandon et de destruction de l'édifice. Aucun mobilier particulier n'a permis de déterminer le couvrement des caissons sous les gradins<sup>29</sup>, qui demeure donc énigmatique. À l'extérieur, les niveaux sédimentaires mis en évidence au cours du décapage du talus correspondent à des remblais de destruction et d'abandon du monument. Mais, bien qu'aucune structure médiévale n'ait été identifiée, la réoccupation à cet époque du site est attestée par la présence de quelques céramiques.

Des recherches plus poussées qu'une simple surveillance semblent donc essentielles pour mieux comprendre la mise en place de cet édifice de spectacle. Cette étude préliminaire laisse apparaître une modification de la structure de soutènement intervenue au cours de sa construction, du moins au niveau de l'extrémité nord-est de la *cavea*. Elle révèle un fonctionnement de chantier rarement observé dans l'étude de ces monuments. De plus, une organisation inédite a pu être entrevue au niveau du *parodos* sud-est, qu'il serait nécessaire de confirmer. Ce monument, qui semblait posséder un plan régulier bien appréhendé, se révèle finalement plus complexe. Seulement étudié à travers la réoccupation médiévale du site, le théâtre n'a été pris en compte qu'en raison de son imbrication avec les structures postérieures. Un plan précis du théâtre ne pourra être réalisé qu'à partir d'investigations archéologiques plus approfondies.

---

29- Fincker 2000, 171 .

## Bibliographie

- Barraud, D., M.-C. Gineste et J.-F. Pichonneau (1992) : *Gironde, Saint-Germain-d'Esteuil, Brion et marais de Reysson* : rapport de sondages et de prospection inventaire, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Bost, J.-P. (1977) : *Sondages dans les marais de Reysson*. Bordeaux, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Capdeville, J.-P. et R. Lapeyre (1992) : *Morphogénèse, paysage et peuplement holocène de la zone littorale aquitaine. Contribution à l'étude paléogéographique du marais de Reysson*, BRGM Aquitaine.
- Chevrier, J. et C. Galy Aché (1966) : *Fouille dans la ville de Brion au marais de Reysson*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Coffyn, A., L. Maurin et J.-F. Pichonneau (1985) : *Saint-Germain-d'Esteuil, Brion, chantier-école, fouille programmée : rapport scientifique et pédagogique*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Dumasy, F. et M. Fincker (1992) : "Les édifices de spectacle", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, 1<sup>er</sup> colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 293-321.
- Faravel, S. (1990) : "Une fouille surprise : la maison-forte de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde)", in : *Château Gaillard, XIV, Actes du colloque international, Najac, 29 août - 3 septembre 1988*, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Université de Caen, Caen, 1990, 159-169.
- Fincker, M. (2000) : "Le théâtre : analyse préliminaire des structures", *Aquitania*, 17, 167-179.
- Galy Aché, C. (1965) : *Note sur l'intérêt qui s'attache à ce que des fouilles systématiques soient organisées suivant un plan de campagne ouvert ayant pour quartier général le marais de Reysson en Médoc*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Garmy, P. (1986) : *Gironde, Saint-Germain-d'Esteuil, Brion, fouille programmée, 1986, chantier-école : rapport scientifique et pédagogique*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1987) : *Gironde, Saint-Germain-d'Esteuil, Brion : rapport intermédiaire*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1988) : *Gironde, Saint-Germain-d'Esteuil, Brion, fouille programmée 1987-1989 : rapport intermédiaire*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (2000) : "Introduction, présentation générale des recherches récentes, historiographie", *Aquitania*, 17, 153-166.
- Gros, P. (2011) : *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I : Les monuments publics*, Paris.
- Mathé, V., M. Martinaud, P. Garmy et D. Barraud (2011) : "L'agglomération antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil, structures et formes de l'urbanisme", *Aquitania*, 27, 215-242.
- Pichonneau, J.-F. (1984) : *Gironde, Saint-Germain-d'Esteuil, marais de Reysson* : rapport de sondages, SRA Aquitaine.
- Sion, H. (1994) : *La Gironde*, CAG 33, Paris.